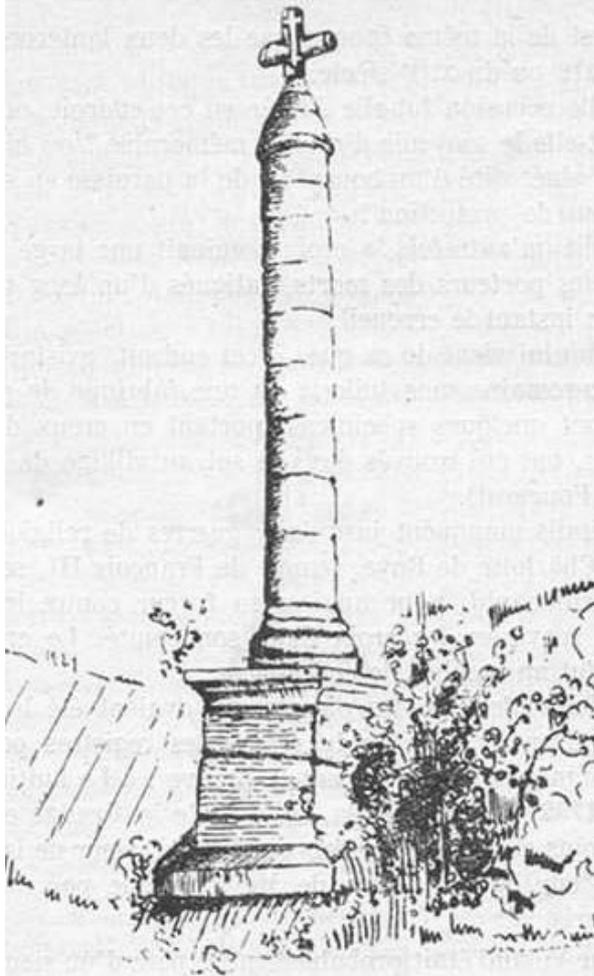


La Croix de la Tuilière (Agris)

A la jonction de deux chemins vicinaux, entre le village de la *Grange* et le bourg d'*Agris*, sur un petit tertre dominant les forêts de *Braconne* et de *Quatreveaux*, s'élève une croix qui mérite d'être citée pour son style roman-byzantin.



Elle a quelque ressemblance avec les lanternes des morts dont deux spécimens figurent en Charente: à *Cellefrouin* et à *Pranzac*. Seulement la colonne n'est pas creuse et les fenêtres font défaut dans le fût, Tout porte à croire, cependant, qu'elle est de la même époque que les deux lanternes, c'est-à-dire du XIII^e ou du XIII^e siècle,

A quelle occasion fut-elle édiflée en cet endroit, on l'ignore; marque-t-elle le souvenir d'un fait mémorable? ou bien est-elle due à la générosité d'un bourgeois de la paroisse en signe d'expiation ou de protection?

On a dit qu'autrefois la croix dominait une large pierre sur laquelle les porteurs des morts, fatigués d'un long trajet posaient un instant le cercueil.

Son nom lui vient de ce que, à cet endroit, existait, à l'époque gallo-romaine, une tuilerie ou une fabrique de petits carreaux dont quelques spécimens, portant en creux des figures humaines, ont été trouvés dans le sol au village de la Grange (maison Fougerat).

Les détails manquent jusqu'aux guerres de religion. A cette époque, *Charlotte de Roye*, femme de *François III*, seigneur de *La Rochefoucauld*, pour apaiser sa fureur contre les catholiques, fit renverser les croix dans son comté. Le croix de la Tuilière fut au nombre de celles-là.

En 1732 seulement les pierres qui avaient été laissées sur place servirent à réédifier la croix. Les registres paroissiaux de cette année nous en donnent la preuve:

"Le huitiesme jour de juin 1732, la croix de la Tuilière de la Grange est relevée par les soins et dépens de François Vidaud, sieur de la Brousse, et bénite sur la permission de Mgr l'Evêque par moi Caroy, curé d'Agris."

Ce sieur *Vidaud* était probablement le père d'un sieur *Vidaud*, notaire à *Agris* de 1764 à 1774.

A partir du jour où elle fut relevée, elle prit le nom de Croix processionnelle, sorte d'autel temporaire destiné à reposer le Saint-Sacrement lors des processions de la Fête-Dieu,

En compulsant les bulletins de la Société archéologique de la *Charente*, au N. d'avril 1913, j'ai lu une description de cet édicule émanant du vicomte *Massougne* des *Fontaines*, dont voici le résumé:

Croix romane, orientation nord-nord-ouest; hauteur totale 6.35m, hauteur du fût 3.50m socle en forme d'autel ou de reposoir à trois assises dont une reposant sur un massif de maçonnerie, hauteur

1.15m, largeur, 0.85. La table de l'autel est à entablement saillant, bandeau carré larges cavets; deux trous pour soutenir des poteaux de bois. La hase de la colonne est formée d'une plinthe carrée, deux tores dont l'inférieur très gros est relié aux angles par des griffes et séparé du supérieur par une scotie¹; la première assise fait partie du bloc; les neuf autres sont superposées et terminées par un tronc de cône en saillie: diamètre de la colonne 0.50m.



Le cône a 0.60m de haut; base formée d'un petit bandeau carré, petites pyramides ou pointes de diamant sur deux rangées, dents de scie hautes, sur deux rangées également.

La croix est à bras égaux cylindriques terminés par un renflement convexe souligné d'une rainure, hauteur 0.60m; sur la croix, une petite croix latine en fort relief.

Les trois assises du socle et la croix sont probablement du XVIII^e siècle.

Ce modeste monument, rare dans ce genre, mérite qu'on veille à son entretien.

Comme il incline de plus en plus sur la voie publique, le maire proposa à son Conseil, dans la séance du 26 août 1929, d'assurer la stabilité de la colonne. En raison du chiffre réclamé par les ouvriers pour effectuer le travail (1,200 fr), le Conseil ajourna la proposition.

Cependant, la réparation est urgente et, si l'on n'intervient pas bientôt, la croix de la *Tuilière* ne dressera plus sa gracieuse silhouette, au-dessus de la vallée de la *Tardoire*, entre les forêts de *Braconne* et de *Quatreveaux*.

Le Touring-Club, si dévoué à la conservation des sites et monuments, plaidera, nous l'espérons, notre cause pour obtenir le classement comme monument historique de la croix de la *Tuilière*. Il vient de voter une somme de 500 francs à titre de participation aux travaux à effectuer à cette croix médiévale.

†

¹ Moulure de profil concave, reliant deux tores en saillie de la bases d'une colonne (note CCC)